

**TRS2560 - 040**  
**ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU TRAVAIL SOCIAL**  
**Jeudi – Du 6 janvier 2020 au 17 avril 2020**

**Plan de cours**

**RESPONSABLE DU COURS**

---

Nom	Franca Turco
Disponibilités	Rencontres sur rendez-vous
Courriel	turco.franca@uqam.ca <i>(NB : je ne suis pas toujours en mesure de répondre aux courriels dans la journée)</i>

**DESCRIPTION DU COURS**

---

Ce cours vise à développer les aptitudes se rapportant à l'éthique de l'intervention : capacités à repérer les enjeux éthiques qui traversent l'exercice du travail social, à approfondir leur compréhension, ainsi qu'à se positionner et à clarifier les raisons de l'action. Dans ce but, il s'agira tout d'abord d'approfondir la réflexion et les connaissances sur les questions éthiques liées à la pratique. Les habiletés de délibération, aux niveaux individuel et collectif, seront ensuite consolidées en prenant appui sur des perspectives théoriques et méthodologiques qui seront mobilisées dans des situations pratiques. Divers aspects spécifiques à la profession (code de déontologie, actes réservés...) seront abordés, en les articulant à de grands principes tels que le respect de l'autonomie, l'équité, la protection, la solidarité, etc., en vue de penser leur actualisation dans des situations concrètes. Le cours amènera ainsi les étudiant.e.s à s'approprier des repères théoriques et déontologiques, dans le cadre d'une démarche critique prenant en compte la complexité des situations : valeurs et intérêts qui entrent en tension, éléments d'incertitude, contextes de l'action.

## **OBJECTIFS DU COURS**

---

### **Objectifs généraux**

Le cours vise au développement de compétences utiles à la réflexion et au positionnement éthiques dans le champ du travail social. Ces compétences correspondent plus spécifiquement à :

- La capacité de se questionner et de se décentrer pour entendre le point de vue de l'autre et « penser le bien ensemble » (Quinche, 2005) ;
- La mobilisation de connaissances et de méthodes permettant d'affiner la compréhension et l'analyse des enjeux éthiques d'une situation donnée ;
- L'identification des mandats, normes et lois dans lesquels s'inscrit l'intervention, sans faire l'économie d'une réflexion critique et d'une analyse élargie des enjeux individuels, collectifs et sociétaux liés aux questions éthiques ;
- L'habileté à mener une réflexion argumentée, qui nomme les enjeux éthiques d'une situation et qui explicite les points de repère auxquels on se réfère.

Pendant ce cours, les étudiant.e.s seront invité.e.s à s'approprier des outils théoriques et méthodologiques (concepts et méthodes du champ de l'éthique, cadres d'analyse des enjeux éthiques dans le champ du travail social, points de repère pertinents pour l'intervention sociale...), mais aussi à mener une réflexion personnelle et à expérimenter le dialogue dans une délibération collective.

### **Objectifs spécifiques (compétences attendues)**

Le cours vise à ce que les étudiant.e.s puissent, à son issue :

- Maîtriser les concepts et les outils méthodologiques transmis pendant le cours, afin de pouvoir en faire usage dans la pratique, mais aussi dans la recherche en travail social ;
- Mener une réflexion structurée sur une thématique qui soulève des questions éthiques, en examinant ses enjeux et en explicitant les repères mobilisés pour se positionner ;
- Dialoguer et réfléchir collectivement autour d'enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle, en enrichissant le regard sur une situation par la diversité des points de vue.

## **FORMULES PÉDAGOGIQUES**

---

- Participation active des étudiant.e.s en cours
- Apports théoriques
- Temps de travail collectif en petit et grand groupes
- Accompagnement des travaux des étudiant.e.s
- Lectures suivies et discutées
- Supports documentaires

## **Introduction**

Quels sont les principaux enjeux éthiques en travail social ?  
En quoi le travail social est-il lié aux questions éthiques ?

### ***I. Éthique et travail social***

1. Quels enjeux éthiques dans le champ du travail social?

2. Morale, éthique, déontologie

3. Repères déontologiques

### ***II. La délibération éthique***

1. Apports théoriques et méthodologiques

2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

---

### **1) Analyse en groupe d'une situation de pratique : Valeur : 15%**

#### Description :

Une situation de pratique sera choisie par chaque équipe (5-6 étudiant.e.s), afin de mettre en lumière ses principaux enjeux éthiques et les rattacher aux contenus du cours en faisant des liens avec les apports au plan théorique et les textes du recueil. Ce travail d'analyse et de délibération éthique sera tiré d'une situation au choix :

- Rencontrée par des membres de l'équipe (travail ou bénévolat);
- Retrouvée dans les médias (documentaires, journaux);
- Racontée dans une œuvre de fiction (film, série, roman).

Cette présentation visera à : a) mettre en lumière les différents angles sous lesquels les situations peuvent être abordées et b) identifier les aspects importants à considérer (sans arriver au stade d'une prise de décision).

Cette présentation orale, d'une durée de 10 min, s'appuiera sur un travail d'équipe préliminaire (ex : étapes 1 à 11 de la méthode d'analyse en groupe, Van Campenhoudt et coll., 2009) qui sera synthétisé au profit du groupe-classe.

### Objectifs du travail :

- Opérer des liens "théorie-pratique" dans le cadre du cours ;
- S'approprier le langage du champ de l'éthique afin de nommer avec précision les enjeux en présence ;
- Soutenir le fait de prendre le temps d'examiner ces enjeux avant de prendre des décisions ou d'agir.

### Critères d'évaluation :

- Pertinence des situations choisies pour le champ du travail social ;
- Bonne mise en lien avec les textes du recueil et les contenus du cours ;
- Qualité de l'identification des enjeux et de leur articulation ;
- Rigueur de la démarche : méthode et approfondissement de la réflexion ;
- Clarté et dynamisme de la présentation.

*(Les notes seront communiquées une semaine après la dernière présentation.)*

### Calendrier et organisation :

Les présentations se dérouleront lors des cours 5, 6 et 7 (calendrier détaillé du cours).

**Attention : les équipes devront se réunir de deux à trois fois en dehors des heures de cours, pour préparer les évaluations 1 et 3, il est donc conseillé de veiller à la compatibilité de vos agendas quand vous formerez les groupes et de prévoir très tôt les dates de vos rencontres !**

### **2) Travail écrit de réflexion éthique sur une question touchant au travail social – Valeur : 30%**

#### Description :

Chacun.e choisira un sujet qui suscite un questionnement éthique en lien avec le travail social. À la différence des présentations de groupe, cet écrit portera sur un questionnement d'ordre plus général<sup>1</sup>, en s'intéressant spécifiquement à ses enjeux éthiques. Il s'agit dans ce travail de mener une réflexion personnelle et documentée, en s'appuyant sur une recherche bibliographique qui permettra d'approfondir et d'argumenter la réflexion.

- Exemples de thématiques pouvant être traitées dans ce travail : discrimination positive, l'usage de la contention en centre jeunesse ou dans les écoles primaires (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année), l'autodétermination de la personne en contexte d'inaptitude juridique, les enjeux de l'application de la loi P38, l'aide médicale à mourir, l'adoption internationale, partenariat public-privé.

---

<sup>1</sup> Il est conseillé de formuler ce questionnement éthique, afin qu'il soit explicite et serve de fil conducteur tout au long du texte.

- Cette réflexion doit s'appuyer à la fois sur les éléments abordés en classe, sur les textes du recueil et sur une documentation spécialisée sur le sujet.
- Structure: après une introduction mettant en contexte le questionnement éthique soulevé, le texte pourra s'appuyer sur une structure de type thèse-antithèse-synthèse<sup>2</sup> ou sur une structure tirée de textes du recueil (ex : textes Langlois ou CSBE), à titre exemple.

#### Format du document :

Le document doit comporter 7 pages maximum (bibliographie non comprise), en format times new roman 12, interligne 1,5.

#### Remise des travaux :

Document à remettre lors du 9<sup>e</sup> cours. En cas de retard dans la remise du travail, 1 point par jour de retard sera retiré de la note totale.

**Les notes seront communiquées deux à trois semaines après la remise des travaux.**

#### Objectifs du travail :

Développer les habiletés à mener une réflexion argumentée sur une question générale : explorer ses enjeux éthiques, approfondir la connaissance et la compréhension de ces enjeux en s'appuyant sur les connaissances disponibles, pouvoir produire une analyse complexifiée d'un enjeu éthique.

#### Critères d'évaluation :

Rencontrer les objectifs du cours ;  
 La qualité et rigueur de la recherche documentaire et de sa synthèse ;  
 L'intégration des apports du cours, des connaissances disponibles, des éléments de la recherche à la réflexion personnelle ;  
 Capacité d'analyse ;  
 Structure du texte ;  
 Clarté et qualité de l'écrit.

---

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan\\_dialectique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_dialectique)

### 3) Délibération de groupe - Valeur : 30%

#### Description :

Chaque équipe (identique au 1<sup>er</sup> travail d'équipe) réalisera un travail d'analyse et de délibération éthiques sur :

- Une situation rencontrée par l'un.e des membres de l'équipe ;
- Une situation ayant été médiatisée (articles de journaux, documentaires) ;
- Une situation racontée dans une œuvre de fiction (film, épisode d'une série, roman).

La délibération menée concernant cette situation sera partagée avec le groupe-classe par une présentation orale de 30 min. Le groupe fera état de son analyse de la situation (quels enjeux, quels conflits de valeurs, quels intérêts en tension, etc. ?), des points de repère qu'il juge pertinents (principes, aspects déontologiques...) et des perspectives dégagées à l'issue de sa démarche (prise de décision et sa traduction dans l'action). L'exposé se conclura par un retour réflexif sur la délibération réalisée. Cette présentation sera suivie d'une discussion avec le groupe-classe.

#### Objectifs du travail :

- Opérer des liens "théorie-pratique" dans le cadre du cours ;
- S'appropriier le langage du champ de l'éthique afin de nommer avec précision les enjeux en présence ;
- Soutenir le fait de prendre le temps d'examiner ces enjeux avant de prendre des décisions ou d'agir.
- Expérimenter la multiplicité des points de vue sur une situation donnée et dialoguer autour de ces différences.
- Développer la capacité à repérer, analyser, contextualiser des enjeux éthiques, ainsi qu'à trouver des points de repères pour orienter l'action.

#### Critères d'évaluation :

- Pertinence des situations choisies pour le champ du travail social ;
- Bonne mise en lien avec les textes du recueil et les contenus du cours ;
- Qualité de l'identification des enjeux et de leur articulation ;
- Qualité de l'analyse (prise en charge de la complexité, c'est-à-dire des niveaux individuel, collectif et sociétal de la situation analysée) ;
- Rigueur de la démarche : méthode et approfondissement de la réflexion ;
- Clarté et dynamisme de la présentation.

#### Calendrier :

Les présentations auront lieu aux cours 11, 12, 13 et 14.

*(Les notes seront communiquées une semaine après la dernière présentation.)*

**4)Examen sur le contenu du cours, les lectures et sur les délibérations de groupe –  
Valeur : 25%**

**Description :**

Un examen d'une durée de 2h aura lieu lors du dernier cours. Celui-ci comprendra 10 questions à court développement. Les questions porteront sur la matière abordée en classe, sur les lectures ainsi que les présentations de délibérations éthique. L'utilisation des notes de cours sera autorisée.

Sur les 25%, 5 points (5%) seront attribués à une auto-évaluation de votre implication dans le cours (présence, contribution aux discussions, réflexions partagées en grand groupe), vos points forts, les apprentissages réalisés et les points à travailler concernant le positionnement éthique au plan professionnel. La note sera appuyée par une justification d'une demi-page environ, qui pourra être rédigée avant l'examen.

**Objectifs du travail :**

Développer la capacité d'intégration et de synthèse des différents éléments abordés en cours depuis le début de la session.

**Critères d'évaluation :**

- Qualité de l'appropriation des connaissances ;
- Identification des normes professionnelles balisant l'exercice du travail social ;
- Clarté des réponses (précision et synthèse) ;
- Qualité de l'écrit.

*(Les notes seront transmises 2 à 3 semaines après la remise de l'examen)*

\*\*\*

**NB : Pour valider et créditer le TRS2560, les étudiant.e.s doivent participer à toutes les évaluations.**

**MATÉRIEL REQUIS**

---

Les textes du recueil seront déposés sur moodle.

## CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

	Calendrier détaillé du cours et textes à lire
<u>Cours 1 :</u> <u>9 janvier</u>	<p><u>Introduction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentations, plan de cours, entente d'évaluation.</li> <li>• Temps de réflexion et d'échange collectifs : en quoi le travail social est-il lié aux questions éthiques, et quels sont les principaux enjeux éthiques en travail social ?</li> </ul>
<u>Cours 2 :</u> <u>16 janvier</u>	<p><u>I.1. Les questions éthiques dans le champ du travail social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction générale : liens entre éthique et travail social – défis éthiques dans la pratique. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Constitution des groupes.</li> <li>➤ Calendrier des présentations (évaluation 1 et 3).</li> </ul> </li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bourgeault, G. (2004). Entre la sécurité et la liberté. Dit et contredit : tensions et contradictions. Dans G.Bourgeault, <i>Éthiques. Dit et non-dit, contredit, interdit</i> (pp. 45-71). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. Accès via Virtuose : <a href="http://lien.uqam.ca/Y2YOZoO">http://lien.uqam.ca/Y2YOZoO</a>, chapitre 2</li> <li>2. Massé, R. (2016). <i>L'éthique de l'intervention face à la pluralité des moralités et aux rapports de pouvoir</i>. Nouvelles pratiques sociales, 28(2), 123–137. doi:10.7202/1041183ar. Accès via virtuose : <a href="http://lien.uqam.ca/Th7fto8">http://lien.uqam.ca/Th7fto8</a></li> <li>3. Gori, R. et Del Volgo, M.-J. (2011). Chaque société à la psychopathologie qu'elle mérite. <i>Presses universitaires de France (75)4</i>, 1007-1022. <a href="https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2011-4-page-1007.htm">https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2011-4-page-1007.htm</a></li> </ol>
<u>Cours 3 :</u> <u>23 janvier</u>	<p><u>I.2. Morale, éthique, déontologie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Bégin, L. (2011). La compétence éthique. Dans L. Langlois (dir.), <i>Le professionnalisme et l'éthique au travail</i> (pp.105-121). Québec : Presses de l'Université Laval.</li> <li>5. Gonin, A. et E. Jouthe (2013). Éthique et travail social. Enjeux, concepts et aspects méthodologiques. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), <i>Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques</i> (pp. 69-88). Sainte-Foy : PUQ. Accès via Virtuose : <a href="http://lien.uqam.ca/6e4Z9fB">http://lien.uqam.ca/6e4Z9fB</a>, chapitre 3</li> </ol>



<p><u>Cours 4 :</u> <u>30 janvier</u></p>	<p><u>I.2. Morale, éthique, déontologie (suite)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail en classe pour préparer les présentations (40 min).</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Girard, D. (2009). Conflits de valeurs et souffrance au travail. <i>Éthique publique</i>, 11(2). URL : <a href="http://ethiquepublique.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/119">http://ethiquepublique.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/119</a> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.119.</li> <li>7. Van Campenhoudt, L. ; Franssen, A. et F. Cantelli (2009). La méthode d'analyse en groupe. <i>SociologieS</i> [En ligne], Théories et recherches. URL : <a href="http://journals.openedition.org/sociologies/2968">http://journals.openedition.org/sociologies/2968</a></li> </ol>
<p><u>Cours 5 :</u> <u>6 février</u></p>	<p><u>I. 3. Repères déontologiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandat et dispositifs de l'OTSTCFQ, code de déontologie et les grands principes de la profession.</li> </ul> <p style="text-align: center;">➤ <b>Présentations de 3 équipes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>8. <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>. LRQ c C-12. Québec : Éditeur officiel du Québec. En ligne : <a href="http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&amp;file=/C_12/C12.HTM">http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&amp;file=/C_12/C12.HTM</a></li> <li>9. <i>Code de déontologie des travailleurs sociaux</i>. Québec : Éditeur officiel du Québec. En ligne : <a href="http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&amp;file=/C_26/C26R286.HTM">http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&amp;file=/C_26/C26R286.HTM</a></li> <li>10. ACTS/CASW. (2005). <i>Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie</i>. En ligne : <a href="http://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/Lignes%20directrices%20pour%20une%20pratique%20conforme%20%C3%A0%20la%20d%C3%A9ontologie_f.pdf">http://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/Lignes%20directrices%20pour%20une%20pratique%20conforme%20%C3%A0%20la%20d%C3%A9ontologie_f.pdf</a></li> </ol>

<p><u>Cours 6 :</u> <u>13 février</u></p>	<p><u>I. 3. Repères déontologiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges collectifs sur le contenu des textes. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Présentations de 3 équipes</b></li> </ul> </li> </ul> <p>11. Patenaude, J. (2000). L'intervention en éthique : contrôle moral ou support réflexif ? Dans A. Lacroix et A. Létourneau, <i>Méthodes et interventions en éthique appliquée</i> (pp. 23-39). Saint-Laurent : Fidès.</p> <p>12. Banks, S. (2016) Everyday ethics in professional life: social work as ethics work. <i>Ethics and Social Welfare</i>, 10(1), 35-52, DOI: 10.1080/17496535.2015.1126623. Accès via virtuelle : <a href="http://lien.uqam.ca/HHLfKmt">http://lien.uqam.ca/HHLfKmt</a></p> <p>13. Conseil de la Santé et du Bien-être (2004). Qu'est-ce que l'éthique ? Proposition d'un cadre de référence. Québec : CSBE. En ligne : <a href="http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Propositions/20040917_cethique_cfr.pdf">http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Propositions/20040917_cethique_cfr.pdf</a></p>
<p><u>Cours 7 :</u> <u>20 février</u></p>	<p><u>II. 1. Apports théoriques et méthodologiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Présentations de 3 équipes</b></li> </ul> <p>14. Bossé, P.-L., Morin, P. et N. Dallaire (2006). La délibération éthique : de l'étude de cas à la citoyenneté responsable. <i>Santé mentale au Québec</i>, 31(1), 47-63. En ligne : <a href="http://www.erudit.org/revue/smq/2006/v31/n1/013684ar.pdf">http://www.erudit.org/revue/smq/2006/v31/n1/013684ar.pdf</a></p> <p>15. OTSTCFQ (2007). L'éthique et les travailleurs sociaux : éléments de réflexion et guide de délibération. En ligne : <a href="https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/01/lethique_et_les_travailleurs_sociaux_elements_de_reflexion_et_guide_de_deliberation.pdf">https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/01/lethique_et_les_travailleurs_sociaux_elements_de_reflexion_et_guide_de_deliberation.pdf</a></p>
<p><u>Cours 8 :</u> <u>27 février</u></p>	<p><u>Semaine de lecture (24 février au 28 février)</u></p> <p>16. Quintin, J. et A.-M. Boire-Lavigne (2014). Exercer une délibération en éthique clinique avec le souci de l'expérience des personnes. Dans Y. Farmer, M.-É. Bouthillier et D. Roigt (dir.), <i>La prise de décision en éthique clinique</i> (pp.43-70). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.</p> <p>17. Richard, S. (2008). La délibération éthique chez les travailleuses et travailleurs sociaux en contexte d'intervention difficile. <i>Reflets</i>, 14(1), 200-217.</p>

<p><u>Cours 9 :</u> <u>5 mars</u></p>	<p><u>II. 1. Apports théoriques et méthodologiques (suite)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges collectifs sur le contenu des textes.</li> </ul> <p style="text-align: center;">➤ <b>Remise du travail écrit</b></p> <p>18. Commissaire à la santé et au bien-être (2008). <i>Explorer les enjeux dans le domaine de la santé et du bien-être</i>. Québec : Éditeur officiel du Québec. En ligne : <a href="http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/RapportAvis/CSBE_GuideEnjeux2008.pdf">http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/RapportAvis/CSBE_GuideEnjeux2008.pdf</a></p> <p>19. Blondiaux, L. (2008). Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines. <i>Raisons politiques</i>, 30(2), 131-147. En ligne : <a href="https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2008-2-page-131.htm">https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2008-2-page-131.htm</a></p>
<p><u>Cours 10 :</u> <u>12 mars</u></p>	<p><u>II. 1. Apports théoriques et méthodologiques (suite)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges collectifs sur le contenu des textes.</li> <li>• Temps de travail en classe pour les délibérations de groupe (1h).</li> </ul> <p>20. Langlois, L. (2005). Comment instaurer un processus de décision éthique chez le gestionnaire? Dans L. Langlois (dir.), <i>Éthique et dilemmes dans les organisations</i> (pp. 13-26). Québec : Presses de l'Université Laval.</p> <p>21. Bouthillier, M.-É., Demers, A., Bastien, R. et H. Doucet (2008). Problèmes éthiques liés à des pratiques d'échanges de seringues et d'accès à la méthadone. <i>Drogues, santé et société</i>, 7(2), 47-80. En ligne : <a href="http://www.erudit.org/revue/dss/2008/v7/n2/037565ar.html?vue=integral">http://www.erudit.org/revue/dss/2008/v7/n2/037565ar.html?vue=integral</a></p>
<p><u>Cours 11 :</u> <u>19 mars</u></p>	<p><u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les régimes et mesures de protection des majeurs.</li> </ul> <p style="text-align: center;">➤ <b>Première délibération</b> ➤ <b>Deuxième délibération</b></p> <p>22. Eyraud, B. et P. A. Vidal-Naquet (2008). Consentir sous tutelle. La place du consentement chez les majeurs placés sous mesures de protection. <i>Tracés</i>, hors série 14, 103-127. En ligne : <a href="http://traces.revues.org/378">http://traces.revues.org/378</a></p> <p>23. OTSTCFQ (2011). <i>L'évaluation psychosociale dans le contexte des régimes de protection, du mandat donné en prévision de l'inaptitude et des autres mesures de protection au majeur</i>. En ligne : <a href="http://www.otstcfq.org/docs/default-source/default-document-library/guide-evaluation-psychosociale-2016.pdf?sfvrsn=2">http://www.otstcfq.org/docs/default-source/default-document-library/guide-evaluation-psychosociale-2016.pdf?sfvrsn=2</a></p> <p>24. Cloos, P. (2017). Is there a pathological way of ageing ? Questioning 'Alzheimer's disease'. <i>Medicine Anthropology Theory</i>, 4(2), 60-69.</p>

<p><u>Cours 12 :</u> <u>26 mars</u></p>	<p><u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mesures de contention et d'isolement. Actualisation de principes, enjeux éthique. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Troisième délibération</b></li> <li>➤ <b>Quatrième délibération</b></li> </ul> </li> </ul> <p>25. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2015). <i>Cadre de référence pour l'élaboration des protocoles d'application des mesures de contrôle</i>. En ligne : <a href="http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-812-01W.pdf">http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-812-01W.pdf</a></p> <p>26. OTSTCFQ (2011). <i>Décider de l'utilisation des mesures de contention et d'isolement dans le cadre de la Loi sur les services de santé et des services sociaux et de la Loi sur les services de santé et des services sociaux pour les autochtones cris</i>. En ligne : <a href="https://beta.otstcfq.org/sites/default/files/decider-de-l-utilisation-des-mesures-de-contention-et-d-isolement.pdf">https://beta.otstcfq.org/sites/default/files/decider-de-l-utilisation-des-mesures-de-contention-et-d-isolement.pdf</a></p> <p>❖ Lecture recommandée: Canadian Foundation for Children, Youth and the Law c. Canada (Procureur général), 2004 CSC 4 (CanLII), [2004] 1 RCS 76, Récupéré de <a href="https://www.canlii.org/fr/ca/csc/doc/2004/2004csc4/2004csc4.html">https://www.canlii.org/fr/ca/csc/doc/2004/2004csc4/2004csc4.html</a></p>
<p><u>Cours 13 :</u> <u>2 avril</u></p>	<p><u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges collectifs sur le contenu des textes. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Cinquième délibération</b></li> <li>➤ <b>Sixième délibération</b></li> </ul> </li> </ul> <p>27. OTSTCFQ (2005). <i>Guide de normes sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation</i>. En ligne : <a href="http://www.otstcfq.org/docs/cadres-et-guides-de-pratique/guidedesnormes.pdf?sfvrsn=1">http://www.otstcfq.org/docs/cadres-et-guides-de-pratique/guidedesnormes.pdf?sfvrsn=1</a></p>
<p><u>Cours 14 :</u> <u>9 avril</u></p>	<p><u>II.2. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges collectifs sur le contenu des textes. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Septième délibération</b></li> <li>➤ <b>Huitième délibération</b></li> </ul> </li> </ul> <p>28. OTSTCFQ (non daté). <i>Balises entourant l'utilisation des médias sociaux par les membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec</i>. En ligne : <a href="http://www.otstcfq.org/docs/default-source/Communications/balises-entourant-l-utilisation-des-medias-sociaux.pdf?sfvrsn=2">http://www.otstcfq.org/docs/default-source/Communications/balises-entourant-l-utilisation-des-medias-sociaux.pdf?sfvrsn=2</a></p>

<u>Cours 15 :</u> <u>16 avril</u>	<u>Conclusion</u>  • Examen final
--------------------------------------	---

## ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

---

Pour tous les travaux réalisés au fil du trimestre, *il est important de se référer à des travaux publiés dans des ouvrages ou des revues*, en utilisant si besoin des citations qui doivent être exactes, situées (auteur.e(s), année, page(s) de l'ouvrage), et clairement repérables dans le texte. Il est important de ne pas confondre la reformulation avec le plagiat, et il est donc recommandé de consulter la page suivante : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>

Pour savoir comment indiquer les références dans le texte et dans la bibliographie, vous pouvez consulter la page de Nouvelles pratiques sociales : <https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html> (en bas de la page).

À titre informatif, vous pouvez également consulter la charte des droits et responsabilités des étudiants-es : [http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte\\_des\\_droits.htm./](http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte_des_droits.htm/)

L'UQAM demande par ailleurs que la note suivante figure dans les plans de cours :

<p><b><u>PLAGIAT</u></b> <b>Règlement no 18 sur les infractions de nature académique</b></p>
<p>Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement</p>
<p>La liste non limitative des infractions est définie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la substitution de personnes ;</li> <li>• l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;</li> <li>• la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;</li> <li>• l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;</li> <li>• la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;</li> <li>• l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;</li> <li>• l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;</li> <li>• la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;</li> <li>• la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.</li> </ul>

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

### **Politique n°16 contre le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique no 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

#### **Pour plus d'information :**

[instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

#### **Pour obtenir du soutien :**

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :  
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514 987-3000, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : [harcèlement.uqam.ca](http://harcèlement.uqam.ca)
- CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :  
514 987-0348 - [calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca) - [trevepourelles.org](http://trevepourelles.org)
- Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :  
514 987-3185 - Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

### **Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale**

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

**La Faculté des sciences humaines demande également que cette mention figure dans les plans de cours :**

« L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant. »

### GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE

		<b>100</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>20</b>
<b>Excellent</b>	<b>A+</b>	<b>94,0 à 100</b>	<b>47 à 50</b>	<b>38 à 40</b>	<b>29 et 30</b>	<b>24 et 25</b>	<b>19 et 20</b>
	<b>A</b>	<b>90,0 à 93,9</b>	<b>45 et 46</b>	<b>36 et 37</b>	<b>27 et 28</b>	<b>23</b>	<b>18</b>
	<b>A-</b>	<b>86,0 à 89,9</b>	<b>43 et 44</b>	<b>35</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>-</b>
<b>Très bien</b>	<b>B+</b>	<b>82,0 à 85,9</b>	<b>41 et 42</b>	<b>33 et 34</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>17</b>
	<b>B</b>	<b>78,0 à 81,9</b>	<b>39 et 40</b>	<b>31 et 32</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>16</b>
	<b>B-</b>	<b>75,0 à 77,9</b>	<b>38</b>	<b>30</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>15</b>
<b>Bien</b>	<b>C+</b>	<b>71,0 à 74,9</b>	<b>36 et 37</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>-</b>
	<b>C</b>	<b>68,0 à 70,9</b>	<b>34 et 35</b>	<b>27 et 28</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>14</b>
	<b>C-</b>	<b>65,0 à 67,9</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>13</b>
<b>Passable</b>	<b>D+</b>	<b>62,0 à 64,9</b>	<b>31 et 32</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>-</b>
	<b>D</b>	<b>60,0 et 61,9</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>12</b>
<b>Échec</b>	<b>E</b>	<b>59,9 et moins</b>	<b>29 et -</b>	<b>23 et -</b>	<b>17 et -</b>	<b>14 et -</b>	<b>11 et -</b>

## BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE AU RECUEIL DE TEXTES

---

- Arras, J. (2010). Theory and Bioethics. Dans Edward N. Zalta (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2010 Edition). Accès en ligne: <http://plato.stanford.edu/archives/sum2010/entries/theory-bioethics/>
- Arendt, H. (1996). *Considérations morales*. Paris : Poche.
- Autès, M. (2005). Travail social et principes de justice. Dans Jacques Ion (dir.), *Le travail social en débat(s)* (pp. 50-70). Paris : La Découverte.
- Baier, A. (1995). *Moral Prejudices*. Cambridge : Harvard University Press.
- Beauchamp, T.L. et J.F. Childress (2008). *Les principes de l'éthique biomédicale*. Paris : Belles Lettres.
- Beckett, C. et Maynard, A. (2013). *Values and Ethics in Social Work*. London : Sage.
- Bentham, J. (1834). *Déontologie, ou Science de la morale*. Tome I : Théorie. Accès en ligne: [http://classiques.uqac.ca/classiques/bentham\\_jeremy/deontologie\\_tome\\_1/bentham\\_deontologie\\_t1.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/bentham_jeremy/deontologie_tome_1/bentham_deontologie_t1.pdf)
- Bonjour, P. et Corvazier, F. (2003). *Repères déontologiques pour les acteurs sociaux*. Paris : Erès.
- Bonjour, P. (2017). *Introduction à la démarche éthique dans le travail social*. Paris : Érès.
- Bouquet, B. (2012). *Éthique et travail social, Une recherche du sens* (2<sup>e</sup> édition). Paris : Dunod.
- Bourgeault, G. (2004). *Éthiques : dit et non-dit, contredit, interdit*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. Accès en ligne par Virtuose : <http://lien.uqam.ca/XDqahKg>
- Butler, J. (2007). *Le récit de soi*. Paris : Presses universitaires de France. (1<sup>e</sup> publication en 2003)
- Butler, J. (2014). *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?* Paris : Payot. (1<sup>e</sup> publication en 2012)
- Canadian Foundation for Children, Youth and the Law. (2004). 1 S.C.R.
- Caenepeel, D. et G. Jobin (2005). Discursivité et co-autorité en éthique clinique : regard critique sur le rôle et les fonctions de la délibération éthique en comité. *Journal International de Bioéthique*, 16(3), 105-133.
- Canto-Sperber, M. (2004) (dir). *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. Paris : Quadrige/PUF.
- Congress, E. P. (2000). What Social Workers Should Know about Ethics: Understanding and Resolving Practice Dilemmas. *Advances in Social Work*, 1(1), 1-25.
- Decety, J. (2005). Une anatomie de l'empathie. *Psychologie et Neuropsychiatrie Cognitive*, 11(3), 16-25.
- Depenne, D. (2017). *Éthique et accompagnement en travail social*. Paris : ESF.
- Domenech, J. (1989). *L'éthique des Lumières*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.
- Doris, J. M. (1998). Persons, Situations, and Virtue Ethics. *Noûs*, 32(4), 504-530.
- Farmer, Y., Bouthillier, M.-È. et D. Roigt (Dir.) (2013). *La prise de décision en éthique clinique : perspectives micro, méso et macro*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Ferry, J.-M. (2009). L'éthique reconstructive comme éthique de la responsabilité politique. *Raison publique*, 10, 23-138.
- Fortin, P. (1995). *La morale, l'éthique, l'éthicologie*. Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec. Accès en ligne par Virtuose : <http://lien.uqam.ca/ccVlxN2>



- Foucault, M. (2009). *Le courage de la vérité. Cours de 1984 au Collège de France*. Paris : EHESS, Seuil et Gallimard.
- Fustier, P. (2000). *Le lien d'accompagnement*. Paris : Dunod.
- Geremek, B. (1987). *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*. Paris : Gallimard. (1<sup>e</sup> publication en 1978)
- Godbout, J. T. et Caillé, A. (1992). *L'esprit du don*. Montréal-Paris : La Découverte.
- Gori, R. et Del Volgo, M.-J. (2011). Chaque société à la psychopathologie qu'elle mérite. *Presses universitaires de France (75)4*, 1007-1022.
- Gonin, A. et Tellier, B. (2018). Formation en éthique et délibération dans le champ du travail social. Revisiter « le cas de Claude » à partir de ses enjeux sociopolitiques. *Spirale : revue de recherches en éducation*, 61, 135–150.
- Gonin, A., Farmer, Y. et S. Jochems (2016). Transformations dans le champ du social et de la santé à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Une reconfiguration des questions éthiques ? *Nouvelles pratiques sociales*, 28(2), 27–37. (Introduction à un dossier thématique regroupant plusieurs articles touchant à l'éthique et au travail social, paru dans la revue *Nouvelles pratiques sociales*)
- Gonin, A. et E. Jouthe (2013). Éthique et travail social. Enjeux, concepts et aspects méthodologiques. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques* (pp. 69-88). Sainte-Foy : PUQ. Accès via Virtuose : <http://lien.uqam.ca/6e4Z9fB>
- Gonin, A., Grenier, J. et J.-A. Lapiere (2013). L'éthique du care comme cadre d'analyse critique et comme prospective dans le champ de la santé et des services sociaux. *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 19(2), 85-110.
- Habermas, J. (1991). *De l'éthique de la discussion*. Paris : Flammarion.
- Hansotte, M. (2013). *Mettre en œuvre les intelligences citoyennes*. Retrouvé de : <http://www.rcentres.qc.ca/files/mettre-en-oeuvre-intelligences-citoyennes.pdf>, le 23 juillet 2014.
- Hochschild, A. R. (2003). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale. *Travailler*, 9(1), 19-49.
- Kant, E. (1792). *Fondements de la métaphysique des moeurs*. Retrouvé de : [http://classiques.uqac.ca/classiques/kant\\_emmanuel/fondements\\_meta\\_moeurs/fondements.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/kant_emmanuel/fondements_meta_moeurs/fondements.html), le 12 janvier 2014.
- Karsz, S. (2004). *Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.
- Lamoureux, H. (2003). *Éthique, travail social et action communautaire*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Laugier, S. (2001). Pourquoi des théories morales ? L'ordinaire contre la norme. *Cités*, 5, 93-112.
- Laugier, S. (2009). L'éthique comme politique de l'ordinaire. *Multitudes*, 37-38(3-4), 80-88.
- Legault, G. A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique : Manuel d'aide à la décision responsable*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. Accès en ligne par Virtuose : <http://lien.uqam.ca/AwyYUKm>
- Lonne, B. ; McDonald, C.; et Fox, T. (2004). Ethical Practice in the Contemporary Human Services. *Journal of Social Work*, 4(3), 345-367.
- Meagher, G. et Parton, N. (2004). Modernising Social Work and the Ethics of Care. *Social Work & Society*, 2(1), 10-27.
- Milgram, S. (1994). *La Soumission à l'autorité* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Calmann-Lévy. (1<sup>e</sup> publication en 1963)
- Mill, J. S. (1889). *L'utilitarisme*. Paris : Félix Alcan. (1<sup>e</sup> publication en 1871)

- Molewijk, B., Verkerk, M., Milius, H., Widdershoven, G. (2008). Implementing Moral Case Deliberation in a Psychiatric Hospital: Process and Outcome. *Medicine, Health Care and Philosophy*, 11, 43–56.
- Molinier, P. (2004). La haine et l'amour, la boîte noire du féminisme ? Une critique de l'éthique du dévouement. *Nouvelles Questions Féministes*, 23(3), 12-25.
- Morin, E. (2004). *Éthique. Méthode T.6*. Paris : Le Seuil.
- Nietzsche, F. (1900). *Généalogie de la morale*. Paris : Mercure de France. (1<sup>e</sup> publication en 1887). Accès en ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/La\\_G%C3%A9n%C3%A9alogie\\_de\\_la\\_morale](https://fr.wikisource.org/wiki/La_G%C3%A9n%C3%A9alogie_de_la_morale)
- Patenaude, J. (2002). Éthique et intervention sociale. Responsabilité et dilemmes éthiques. *Interventions*, 117, 66-77.
- Pullen-Sansfaçon, A. (2010). Virtue Ethics for Social Work: A New Pedagogy for Practical Reasoning. *Social Work Education*, 29(4), 402-415.
- Quinche, F. (2005). *La délibération éthique*. Paris : Kimé.
- Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*. Paris : Éditions du Seuil (1<sup>e</sup> publication en 1971).
- Reynaud, J.D. et Richebé, N. (2007). Règles, conventions et valeurs. Plaidoyer pour la normativité ordinaire. *Revue française de sociologie*, 48(1), 3-36.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Le Seuil.
- Ricœur, P. (2004). Éthique. De la morale à l'éthique et aux éthiques. Dans M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale (4e éd., pp. 689-694)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Tissot, D. (2015). L'universel et l'éthique du care en traduction. *Les ateliers de l'éthique*, 10(3), 122–148.
- Tronto, J. C. (2010). Creating Caring Institutions: Politics, Plurality, and Purpose. *Ethics and Social Welfare*, 4(2), 158-171.
- Veldhuis, C. B. (2001). The Trouble with Power. Dans E. Kaschak (dir.), *The Next Generation : Third Wave Feminist Psychotherapy* (p.37-56). Bringhampton : The Haworth Press.
- Weidema, F.C., Abma, T. A., Widdershoven, G. A. M. et A. C. Molewijk (2011). Client Participation in Moral Case Deliberation: A Precarious Relational Balance. *HEC Forum*, 23, 207–224.
- Weinberg, M. (2016). *Paradoxes in Social Work Practice : Mitigating Ethical Trespass*. Oxon : Routledge.